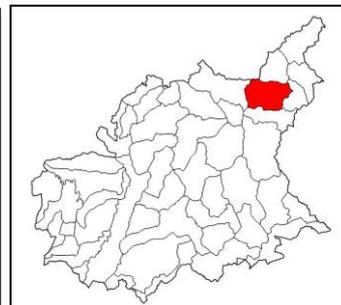


38 - LE BASSIN DE BARCELONNETTE



Communes concernées

Barcelonnette
Enchastrayes
Faucon-de-Barcelonnette
Jausiers
Les Thuiles
Saint-Pons
Uvernet-Fours

Données générales

Superficie : environ 17 032 hectares
Altitude maximale : 2984 mètres
Altitude minimale : 1098 mètres
Population : environ 6000 habitants en 1999
6153 habitants en 2014

PRESENTATION

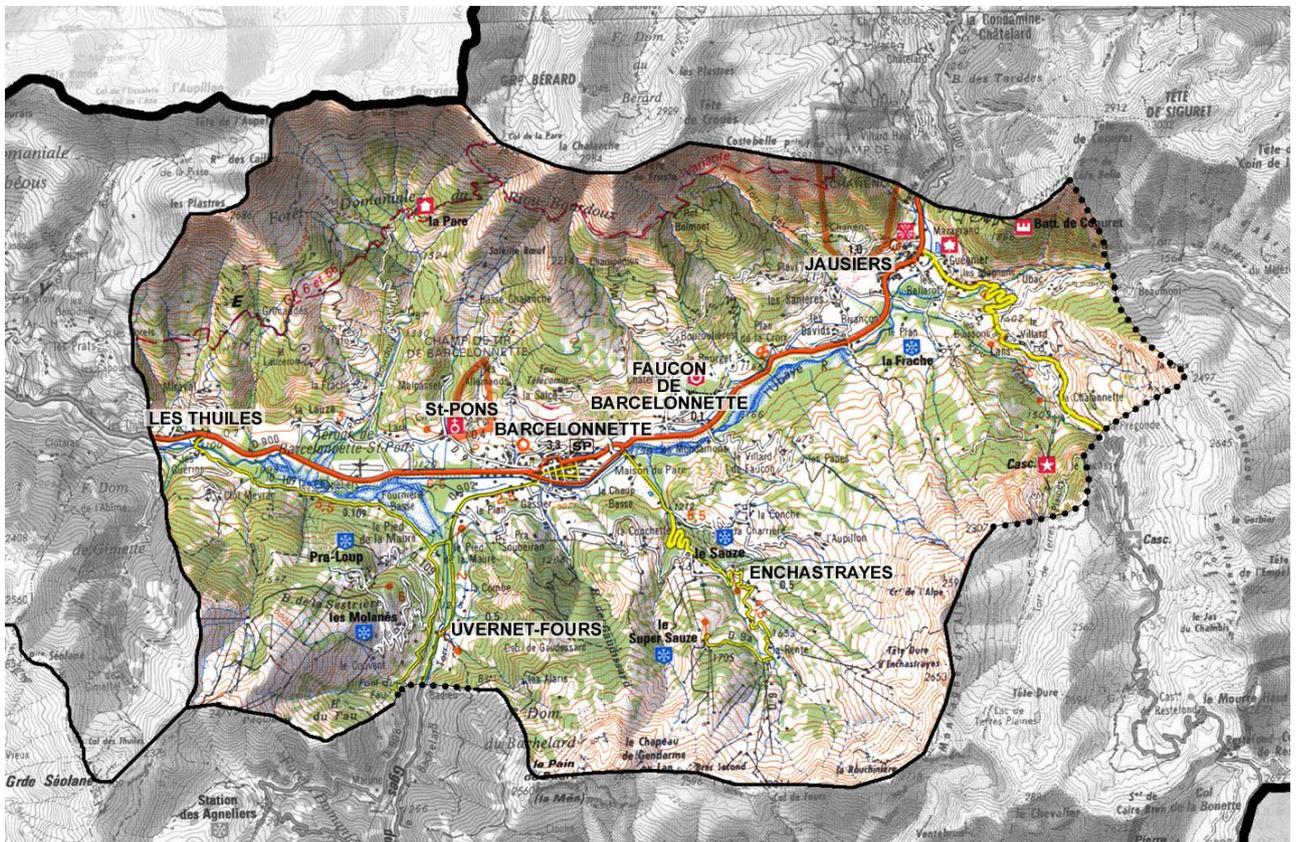
LES PREMIERES IMPRESSIONS

La vallée s'ouvre sur un large bassin au cœur duquel s'est implantée la ville de Barcelonnette.
Cette entité présente à la fois l'aspect d'une vallée urbanisée avec quelques poches de terroirs agricoles et des versants surplombés de montagnes au caractère « sauvage ».



LES MATIERES ET LES COULEURS

Mélèzes aux couleurs de feu en automne et vert tendre au printemps
Noir des marnes qui contraste avec le vert foncé des pins



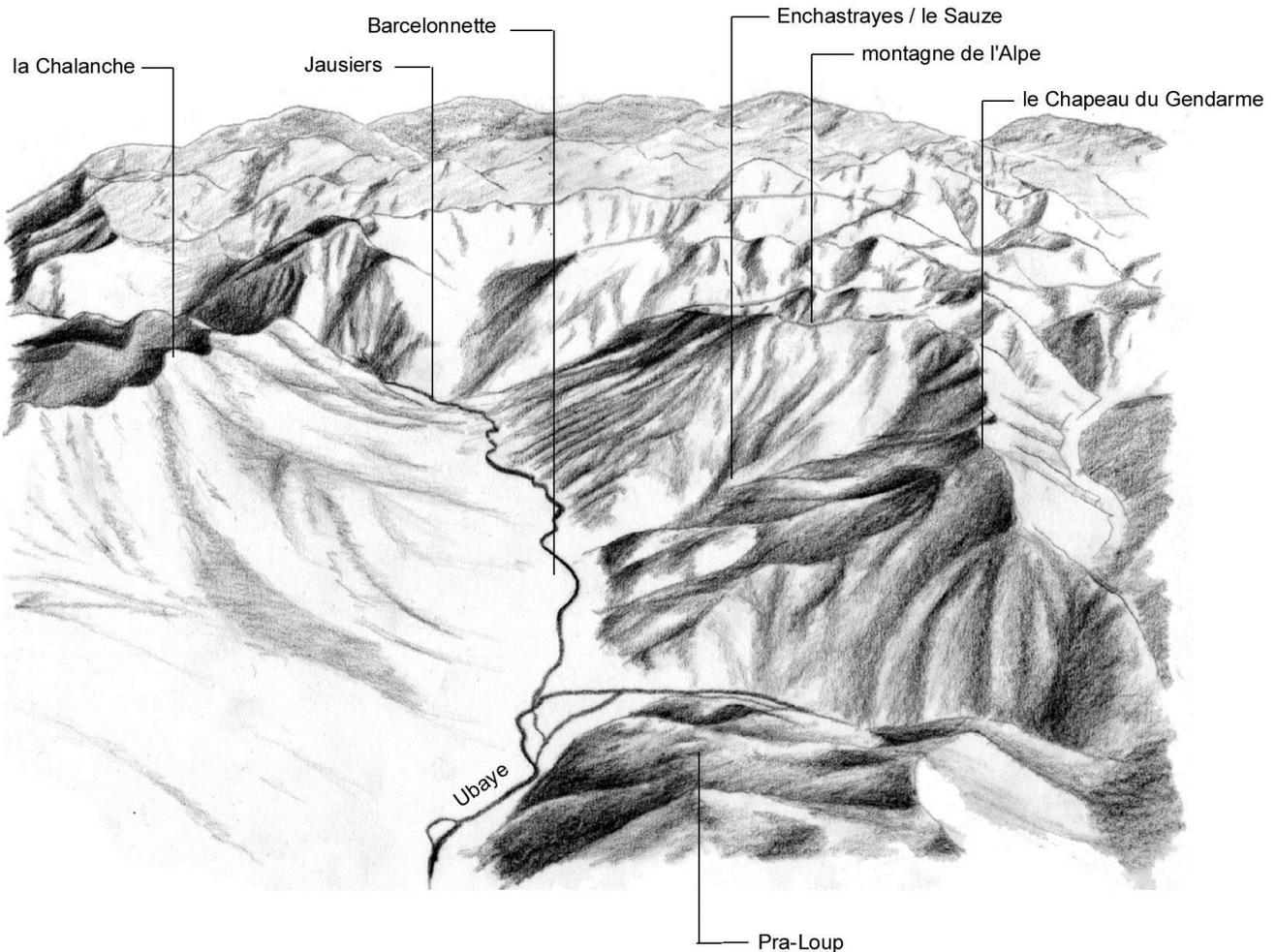
CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

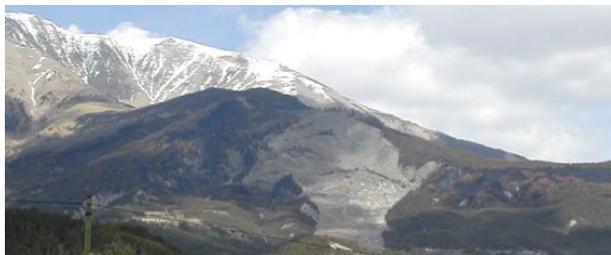
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



Entre Les Thuiles et Jausiers, l'horizon s'élargit sur le Bassin de Barcelonnette. C'est une large cuvette à fond plat (environ 12 km de large sur 18 km de long), bordée par les massifs de la Grande Séolane, de la montagne de l'Alpe, de la Tête de Cuguret et du Grand Bérard. Ces montagnes qui culminent jusqu'à 2930 mètres d'altitude surplombent des versants aux pentes adoucies.

Ici, peut-être plus qu'ailleurs, l'évolution du relief se fait sentir. Entre le fond de vallée et les sommets s'étendent de gigantesques nappes de marnes fortement soumises à l'érosion. Ces reliefs marneux, affouillés par les eaux, évoluent rapidement (glissement de terrain, coulée de boue...).





LA GEOLOGIE

En remontant la vallée, commence le domaine des nappes. A l'inverse de nombreuses marnes restées en place depuis leur dépôt, les nappes sont des masses de terres noires du Jurassique inférieur de dimensions énormes (parfois épaisses de milliers de mètres) qui ont glissé sous les pressions gigantesques engendrées par le plissement alpin (nappe de flysch de Parpaillon).

Lors de la dernière glaciation, les énormes glaciers ont creusé ces nappes pour n'en laisser que les immenses épaules, friables, fragiles, qui parent chaque versant de 300 à 600 mètres au-dessus du fond de la vallée. Instables, soumises à l'érosion, ces épaules s'effondrent en formant de gigantesques glissements de terrain (Pra Bellon, au-dessus de Saint-Pons) ou des ravins célèbres pour leurs coulées de boues (Riou Bourdoux...).

Au-dessus des pentes molles de terres noires, se dressent les sommets rocheux (le Gerbier, la Séolane, le Chapeau de Gendarme) composés de calcaires jurassiques, rattachés à la nappe subbriançonnaise fortement démantelée.

L'HYDROGRAPHIE

L'Ubaye s'élargit et s'étire en larges courbes accompagnée de son large ruban de galets.

Ses nombreux affluents (le Riou Bourdoux, le torrent des Sanières, le ravin de Gaudessart, le Bachelard, le Riou Versant...) dévalent les versants et ont un caractère torrentiel. Certains de ces torrents colériques, aux crues dévastatrices, comme le Riou Bourdoux, ont fait l'objet de multiples aménagements (replantation, réenherbement, rectification des cours, barrages...).



CONTEXTE HUMAIN



L'AGRICULTURE ET LA FORET

En fond de vallée, sur la rive droite de l'Ubaye, ensoleillée, l'homme avait défriché la forêt pour ses habitations, cultures et pâturages, entraînant au cours des siècles une érosion des sols. Des forêts de pins noirs d'Autriche et de pins sylvestres ont été plantées pour enrayer ce phénomène. Aujourd'hui, le paysage présente une succession de terroirs et de boisements de résineux implantés sur les cônes de déjection. Leur forme triangulaire marque fortement la structure de ce paysage de fond de vallée.

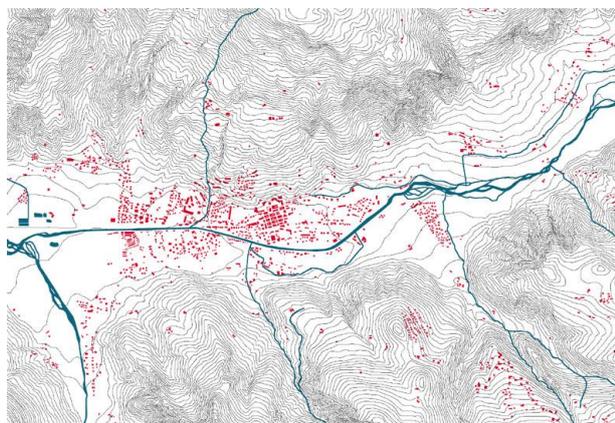


La forêt recouvre les pentes jusqu'à une altitude moyenne de 2000 mètres. Elle a été reconstituée entre 1870 et 1914, en particulier pour combattre l'érosion et les crues torrentielles de l'Ubaye. Elle est constituée pour une grande partie de résineux : mélèze, pin cembro, pin à crochets, pin sylvestre dans les endroits plus secs, le sapin et l'épicéa sur les ubacs et le pin noir d'Autriche. Des prairies s'intercalent au sein de ces boisements.

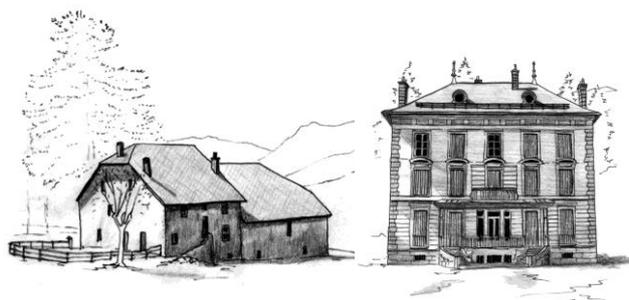
Plus en altitude, la forêt laisse place aux vastes espaces de pâturages qui s'étendent au pied de roches et d'éboulis.



LES FORMES URBAINES



Le fond de vallée est aujourd'hui fortement urbanisé. On y retrouve zones d'activités, lotissements pavillonnaires, habitats collectifs... Si la ville de Barcelonnette présente un centre ancien remarquable, ses extensions urbaines, consommatrices d'espace, ajoutées aux zones d'activités, forment une nappe qui marque fortement le paysage de la vallée.



Traditionnellement bâtie sur l'adret, la maison ubayenne, massive, percée de petites ouvertures, regroupe l'écurie, la cave, l'atelier, la réserve à bois, à l'étage l'habitation, la grange à foin sous le toit pengu, couvert d'ardoise. Mais celles-ci se font rares et contrastent avec les fameuses villas des mexicains, les « barcelonnettes » et leur parc. Elles affichent leur style du XIXème à Barcelonnette et à Jausiers et font en partie la notoriété du pays.

Les installations touristiques, stations de ski, chalets meublés, immeubles-hôtels, aux architectures hétéroclites, occupent les versants nord (Pra-Loup, Le Sauze-Super Sauze, la Conchette...). De par leur situation sur les reliefs, leurs silhouettes sont visibles de loin et ont un fort impact dans le paysage.



SITES REMARQUABLES

Barcelonnette et ses villas mexicaines



Alignement de pins à l'entrée de Barcelonnette



Ensemble de la rive droite depuis les Sanières à Faucon-de-Barcelonnette, son terroir et ses environs

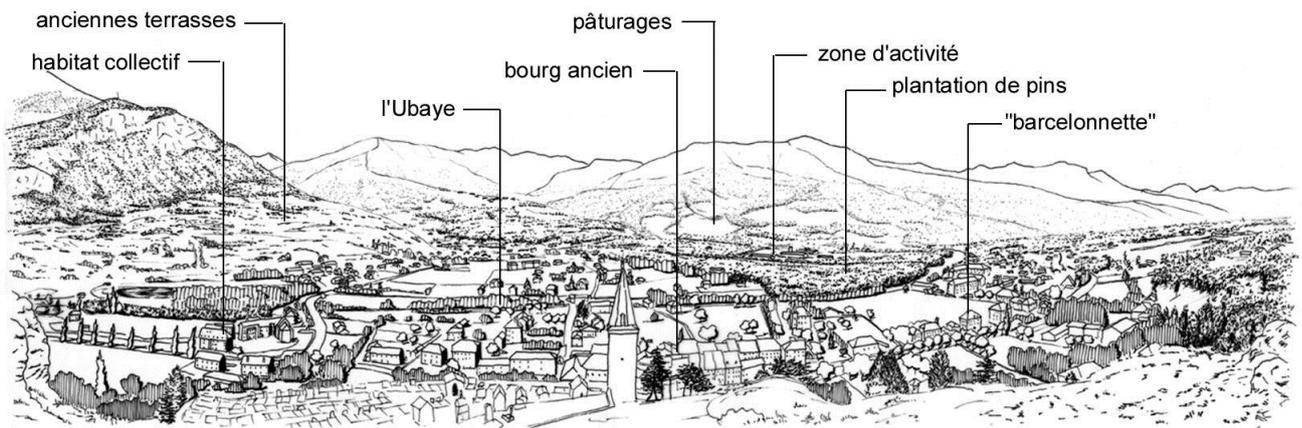


Anciennes terrasses agricoles sur le versants de Guénier



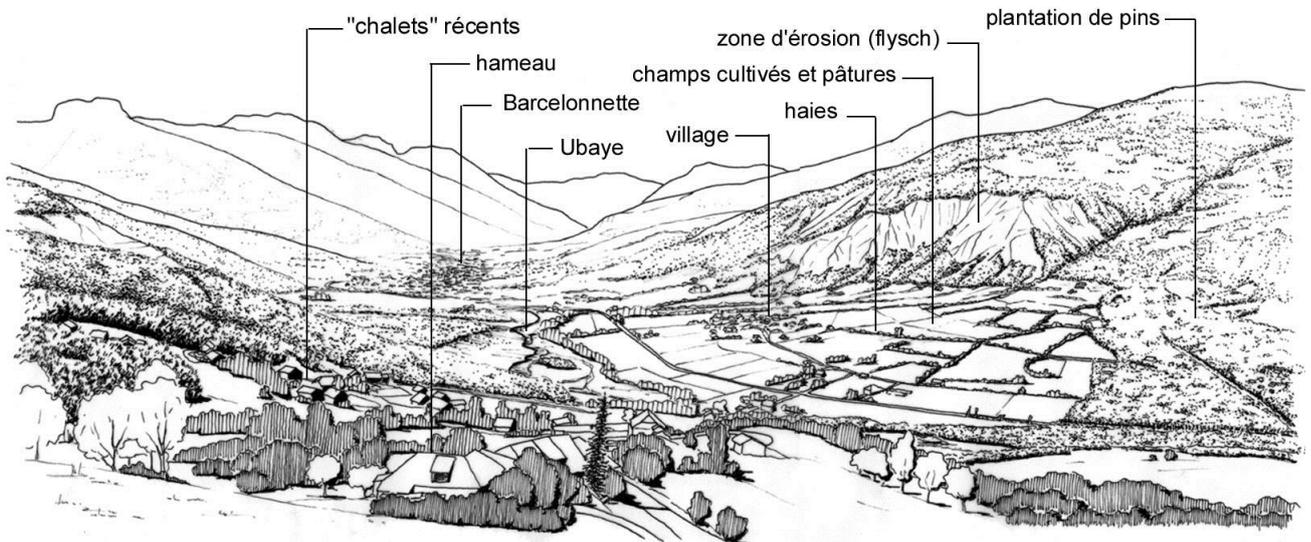
Hameau des Davis-Haut (site classé)

ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie disséminée, omniprésente en fond de cuvette et sur le bas des versants
- Petits hameaux isolés dans leur terroir
- Pression urbaine forte : extension autour de Barcelonnette et Jausiers
- Impact des constructions récentes
- Impact des zones d'activités
- Développement et impact des villages de vacances
- Stations de ski aux immeubles hétéroclites

- Cultures irriguées sur les cônes de déjection au bas des adrets
- Plantations de pins noirs aux embouchures des torrents
- Versants boisés où s'intercalent des pâturages
- Déprise de certains coteaux agricoles et développement de friches
- Nombreux versants instables (érosion, glissement de terrain)

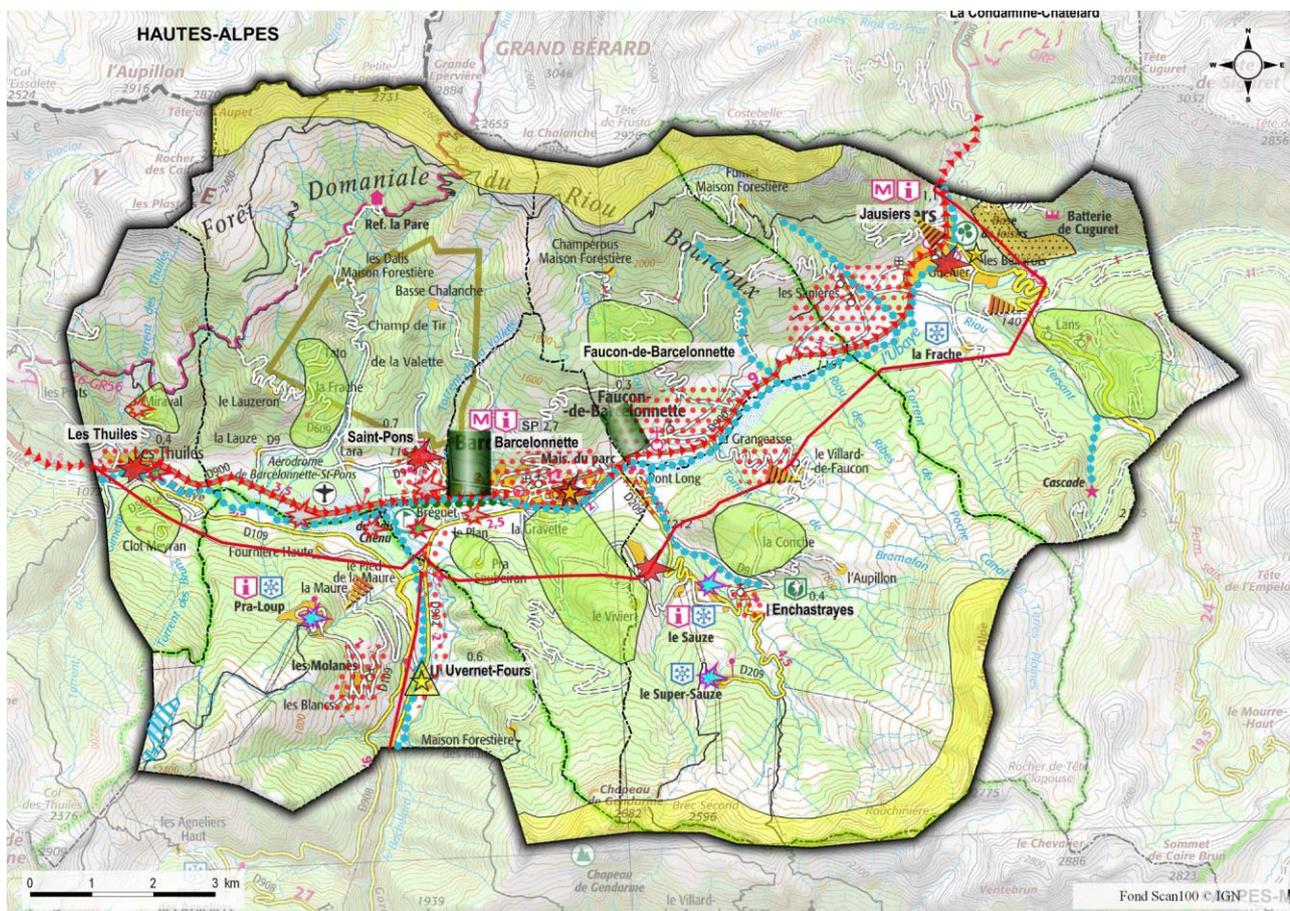


ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser l'urbanisation

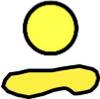
Penser la rénovation des stations de ski dans la perspective du changement climatique

Maintenir l'agriculture de montagne



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation. Conserver des espaces de respiration autour des villages Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Promouvoir les savoir-faire architecturaux Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>

	PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception Faciliter la protection et la gestion de ces sites
	FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Promouvoir des études de diagnostic et projets de requalification sur l'ensemble du linéaire de la RD 900 Maintenir et valoriser les alignements remarquables et favoriser de nouvelles plantations Mise en place d'une réflexion sur la signalétique et la publicité Traiter et valoriser les entrées et traversées de villes et villages
PAYSAGES CONSTRUITS	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation. Stopper l'étalement urbain Maintenir et mettre en valeur le patrimoine bâti. Promouvoir les savoir-faire architecturaux Améliorer et requalifier les entrées et traversées de villes et villages. Lutter contre la pollution lumineuse L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Jausiers mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation bâtie diffuse (habitat, installations touristiques) dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration paysagère et la qualité du bâti isolé. Promouvoir les savoir-faire architecturaux
	RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)
	PRÉSERVER DES COUPURES D'URBANISATION Proscrire toute nouvelle implantation bâtie dans les espaces agricoles ou boisés Conserver des espaces de respiration autour des villages
	AMÉLIORER LE PAYSAGE DES STATIONS DE SKI, LE PARC IMMOBILIER, LES ESPACES PUBLICS, TOUT EN PRÉSERVANT LA RESSOURCE EN EAU Stopper l'étalement urbain et la multiplication de nouveaux équipements. Etudier l'impact paysager et environnemental des infrastructures liées aux sports d'hiver (canons à neige, remontées mécaniques) Requalifier le parc de logement et les espaces publics. Favoriser les liaisons douces Promouvoir des études d'urbanisme, d'architecture et de paysage
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Promouvoir les requalifications des zones d'activités existantes ainsi que le préverdissement et la planification de celles à venir. Promouvoir les études d'urbanisme et de paysage Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et artisanaux et de leurs abords Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques
AGRICULTURE ET GRAND PAYSAGE	
	PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNES D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Maintenir l'activité agricole et sa diversité Entretien et valoriser les structures végétales et agraires (murets, clapiers, chemins) qui participent à la qualité du paysage Encourager et faciliter les actions de restauration des structures de terrasses les plus significatives.
	MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole d'élevage et les petits vergers autour des villages. Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Maîtriser le développement de friches et l'avancée de la forêt. Entretien des haies, les ripisylves, murets et clapiers
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES